



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 27 MAI 2015 - 19H00

COMPTE RENDU

Date de convocation du Conseil Municipal : **21 MAI 2015**

Présents : M. LAGRANGE Georges (Maire) - Mme FAVRE Annie (Adjointe) - M. BRAIZE Alain (Adjoint) - M. MUFFAT Michel (La Ranche) (Adjoint) - M. MUFFAT Michel (La Glière) (Adjoint) - M BERGOEND Claude - M. BRAIZE Richard - M LEURET Pascal - M. MUFFAT Bruno - Mme QUOEX Valérie - Mme THIOLLAY Sylvie - M. PIAT Claude

Absents ou excusés : M DUMAS Hervé

Procurations : M DUMAS Hervé à M. MUFFAT Michel (La Ranche)

A été élu(e) secrétaire : M LEURET Pascal

COMPTE RENDU PRECEDENT

Adopté à l'unanimité

COMPTE RENDU DES COMISSIONS

Projet immeuble accession à la propriété :

Dans le cadre de la construction d'un immeuble en accession à la propriété, derrière les 2 bâtiments HLM, près de l'école, le choix de l'architecte est validé.

Alpage du « Aulps Coutis » :

Comme chaque année, le berger a repris son estive sur le site.

Déblocage zone « Ardent » :

Suite à la réunion de présentation, la commune est dans l'attente de l'accord de tous les propriétaires concernés, pour avancer le dossier de déblocage de la zone AU.

Salle hors sac à la « Licherette » :

La commission en charge du dossier de réalisation d'une salle hors sac sur le plateau de la Licherette, avec des WC publics et qui sera gérée par délégation de service public, va rencontrer l'architecte, pour avancer sur le dossier.

Intercommunalité :

Schéma de desserte forestière :

Une présentation du schéma de desserte forestière sur l'ensemble de la CCHC a été présenté, afin d'optimiser l'exploitation forestière des différents massifs.

La commune sollicite le déblocage des deux dernières tranches du schéma, dont fait parti Montriond.

Distraction du régime forestier :

Une rencontre va avoir lieu avec l'ONF, pour étudier les possibilité de distraction du secteur du lac, du régime forestier.

Coupe de bois aux « Albertans » :

Le conseil municipal valide, dans le cadre des travaux d'enfouissement de la ligne 20 000 volts et des travaux de la Serma, la réalisation d'un chemin d'exploitation forestier.

Commission travaux :

Un agent a été embauché pour 4 mois en complément des 2 agents saisonniers, afin de répondre aux besoins du service.

Télécom aux Albertans :

Dans le cadre des travaux d'enfouissement de la ligne 20 000 volts et des travaux de la serma, il sera procédé à l'enterrement du réseau aérien télécom et l'installation de l'éclairage public, dans le hameau des « Albertans ».

Rond point des « Plagnettes » :

L'appel d'offre conjoint avec le Conseil Départemental est publié, pour une attribution du marché courant juin, avec un démarrage à l'automne.

Concernant les travaux d'enfouissement des réseaux secs, ces derniers vont reprendre début juin.

Réservoir des « Brochoux » :

Les travaux de finition du réservoir d'eau potable des « Brochoux », vont reprendre courant juin.

École :

Dans le cadre de l'activité péri-scolaire, un atelier avec « les bambins des bois » est proposé. Devant le succès rencontré, cette opération sera reconduite l'année prochaine.

Cascade d'Ardent :

La commission va rencontrer un conseil, pour lancer la consultation sur le choix d'un architecte, pour l'aménagement de l'ensemble du secteur de la cascade d'Ardent, avec pour but une mise en valeur de ce site majeur de la commune.

Sortie des aînés :

Le CCAS organise cette année le 10 juin , une sortie avec visite de l'abbaye d'Aulps et repas chez « Gaud ».

Contrat rivière :

La commune va valider les différentes fiches actions concernant des actions sur la commune, dans le cadre du contrat des rivières de la Dranse.

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :

Dans le cadre de la législation actuelle, les PLU deviendront, sauf opposition des communes, un PLUI, qui couvrira alors l'ensemble de la CCHC.

Monsieur le Maire comprend tout à fait l'utilité d'un tel document dans l'avenir, permettant une vision d'ensemble du développement du territoire.

Il comprend également l'intérêt des petites communes qui n'ont à ce jour qu'une carte communale ou un Plan d'Occupation des Sols, l'intérêt pour elles de réaliser ce document au combien sensible, avec l'appui de techniciens confirmés, dont ils ne disposent pas forcément au niveau de leur commune, ainsi que des aides financières pouvant être accordées.

Il reconnaît également que l'adoption d'un PLUI permettrait de retarder la mise en conformité des PLU existant, ce qui n'est pas négligeable.

Mais il trouve cependant prématuré, pour ne pas dire précipité, de s'engager dès à présent dans un tel plan, tenant compte de l'intégration toute récente des nouvelles communes, et notamment des communes des Gets et de Morzine, dont l'urbanisme est d'une importance sans aucune mesure avec les autres membres de la communauté, avec des contraintes et des objectifs totalement différents.

De plus l'instabilité des mesures et de leur évolution, appelant à une évolution contrainte plus que choisie, de nos structures, appelle à beaucoup de prudence sur la révision de ces outils de travail que sont les PLU.

A ce jour, ce dossier demande réflexion, et exigera sans doute des précautions d'application, si cette évolution nous est imposée, selon les secteurs de la communauté, pour permettre une application harmonieuse et efficace de ce plan d'Urbanisme.

Bibliothèque :

Les différentes bibliothèques de la vallée, vont être regroupées en réseau.

FINANCES

Subvention APEM activité de ski :

Le conseil municipal accepte de verser à ce titre une subvention de 1 631,00 €, à l'APEM de Montriond, pour les actions en faveur de la pratique du ski, par les enfants.

Cession véhicule « Réform Multi T9 » :

Le conseil municipal accepte la cession à l'entreprise MONOD du Multi T9 pour un montant de 15 000,00 € TTC.

TRAVAUX

Inondations :

Suite aux intempéries de début mai, qui ont occasionnées des dégâts importants sur notre commune, concernant les biens publics :

- Route de la Dranse emportée par endroit
- Secteur des « Dérèches »
- Chemin piéton bord de la Dranse de Montriond
- Chemin piéton du « Aulps Coutis », du « Aulps de Montriond ».

Des actions d'urgences ont été entreprises afin de rétablir au plus vite les routes et sentiers :

Concernant le secteur des « Dérèches » très impacté, par la crue de la Dranse, une action concertée est en cours avec Morzine et la CCHC pour la gestion des sentiers et des berges.

La passerelle piéton des « Dérèches », dont les soubassements ont été emportés par la crue, sera reprise par une entreprise prochainement, avec la volonté de la commune de réouverture rapide, mais l'opération est complexifiée par la présence de ligne ERDF, sous la passerelle.

Pompage du lac :

Les travaux dans le cadre du pompage du lac se poursuivent normalement.

Une demande complémentaire à la police de l'eau va être déposée, pour Ardent, afin de permettre une traversée supplémentaire à défaut d'obtenir en temps voulu un accord de passage de tous les propriétaires.

DOMAINE SKIABLE

Convention Commune – Serma :

Dans le cadre des travaux de pompage du lac le conseil municipal donne son avis sur le projet de convention fixant les modalités de répartitions financières entre la commune et la SERMA, dans le cadre de cette opération et dans le cadre des travaux d'enfouissement de la ligne 20 000 volts et de différents réseaux.

Monsieur le Maire est chargé de finaliser la présente convention, qui sera validée dans une prochaine séance.

URBANISME

Télesiège des « Brochoux » :

L'enquête publique, concernant le remplacement du télésiège des « Brochoux » et la création d'une piste de ski est en cours jusqu'au samedi 6 juin.

Convention Commune – CCHC, instruction des autorisations d'urbanisme :

Pour faire suite au désengagement de l'État pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, il convient de conclure une convention avec la CCHC, pour l'utilisation du service d'instruction qui vient d'être créé.

Le coût de ce service est estimé à 5 000,00 €. Pour mémoire l'instruction par les services de l'État, ne coûtait rien aux communes.

SCI Covagny :

Le conseil municipal, valide le nouveau périmètre de la concession, suite à la régularisation avec le Conseil Départemental, du déclassement de l'ancienne route départementale, vers la salle polyvalente, aujourd'hui en pelouse.

Déclassement, déplacement chemin rural MICHAUD Roland et M. SCHONNER :

Le conseil municipal valide le déclassement et le déplacement du chemin rural passant sur les propriétés de MICHAUD Roland et M. SCHONNER, au lieu-dit « Le Crêt ».

Échange Commune – M. JACQUIER :

Le conseil municipal, valide l'échange de 16 m² de terrain entre M. JACQUIER et la commune à « l'Elé ».

DIVERS

Feu du lac :

Après consultation la société Alpes artifices est retenue pour le spectacle pyrotechnique du samedi 8 août 2015.

Rallye du Mont - Blanc :

Le conseil municipal donne son accord, pour la reprise par la commune à titre exceptionnel d'une spéciale, du fait des intempéries de début mai, rendant impraticable pour cet été le col de « Joux Plane ». Cette spéciale supplémentaire se déroulera le vendredi, sur le secteur Morzine - Joux-Verte, Verdoyant.

Les spéciales sur Montriond se termineront vers le Verdoyant, pour laisser ainsi l'accès normal au lac et à la salle polyvalente.

La séance est levée à 21 h 40

Le Maire
Georges LAGRANGE